

Tontes différenciées

Très chronophage, l'entretien des surfaces enherbées d'une commune mobilisent beaucoup d'agents. Au moment de la reprise des tontes, et dans une démarche de gestion différenciée, la cellule Espaces Verts pratique des tontes différenciées sur différents sites.



Cela consiste notamment à tondre en fonction de l'usage : un espace vert utilisé régulièrement aura des fréquences de tonte plus importantes qu'un espace moins fréquenté.

On peut jouer également sur la hauteur de coupe et le ramassage ou non (type mulching) des déchets de tonte. Différencier les tontes permet en outre de délimiter des zones avec des hauteurs de coupe qui marquent par exemple les limites d'un terrain de sport par rapport à un espace à vocation naturelle.

Le **fauçage tardif** est un des moyens exploités par la commune pour réduire l'empreinte de l'homme sur la nature et permettre ainsi à la biodiversité de reprendre ses droits.

Une autre manière de gérer les gazons est l'éco-pâturage : une technique de tonte 100 % naturelle pratiquée par des moutons, que nous mettons en œuvre depuis plusieurs années sur différents sites de la commune !

Documents

[Le fauchage tardif](#)

[Les prairies fleuries](#)

[Bilan des actions pour un territoire durable en transition écologique](#)

Liens utiles

[Éco-pâturage](#)

[Magny Mag' 216 - Mai 2019 - Zéro phyto, c'est possible !](#)